

C O N S E I L M U N I C I P A L

DU LUNDI 25 MARS 2024

COMpte RENDU

PRESENTS :

Mesdames ; Sandie BARDET ; Michèle CERDA ; Nicole RIVES ; Cathy THOMAS ;
Jessica VIDAL ;

Messieurs Pascal LEWICKI ; Gérard BESSON ; Claude MONTILLET ; Thierry
WAGEMANS ; Eric WALLET ;

EXCUSES :

Mesdames : Ginette CAGNAC ; Martine DESTRUEL ;

Messieurs : Raphaël AMADIEU ; Massiga SACKO ; Hervé VEILLARD ;

La séance est ouverte à 20h30.

Ordre du jour :

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Travaux 2024 (assainissement place de Larroque, ...)
- ⇒ Comptes de gestion et comptes administratifs 2023 (commune, assainissement, camping, lotissement)
- ⇒ Bail de location snack camping (changement de locataire)
- ⇒ Demande subvention amendes de Police
- ⇒ Proposition d'achat terrain AD 321 (passage conduite assainissement face à la STEP)
- ⇒ Demande d'achat jardin public : rue de l'abattoir, AB 819 et 820
- ⇒ Questions diverses...

Madame Nicole Rives est nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2024 a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil.

Travaux 2024

• Assainissement place de Larroque

Proposition de refaire le pluvial sans passer sous le restaurant La Terrasse comme actuellement

La conduite d'assainissement qui monte vers la salle des fêtes est défectueuse. Le pluvial est également à refaire sur ce secteur.

Les repérages ont déjà été réalisés. Les travaux pourraient commencer pendant les vacances de Pâques.

Le sens de circulation sera régulée avec des feux rouge pendant les travaux.

Secteur 1 : partie basse de la place avec le carrefour

Coûts en HT : réseau assainissement 74 583,60 € réseau pluvial 68 514,20 €

Secteur 2 : partie entre la Miséricorde et la salle des fêtes.

Coûts en HT : assainissement 47 445,50 € réseau pluvial 29 301,00 €

• Adressage

Tous les panneaux de rues sont posés. Les numéros arriveront au mois d'avril.

Comptes de gestion et comptes administratifs 2023 (commune, assainissement, camping, lotissement)

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs et les comptes de gestion 2023.

Pour les votes, Monsieur le Maire quitte la séance.

Comptes administratifs : comptes de la mairie, réalisés par la mairie.

Comptes de gestion : comptes réalisés par le percepteur.

Les comptes administratifs et comptes de gestion ont des résultats identiques.

✦ Budget communal fonctionnement :

Recettes : 1 724 007,30 €

Dépenses : 1 025 516,94 €

⇒ Résultat positif de : 698 490,36 €

✦ Budget communal investissement :

Total des investissements 2023 : 1 004 607,30 € financés par 433 582 € de subventions, 97 057 € de FCTVA, pas d'emprunt et 9 313 € d'opérations d'ordre soit un déficit de 464 655 €.

Ce budget a été équilibré en puisant dans les réserves passées et par l'excédent de la section de fonctionnement.

Besoin de financement à reporter au budget 2024 : 740 043 €.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023 de la commune.

✦ Budget annexe Assainissement :

Fonctionnement : Total recettes : 118 962,76 € ; Dépenses : 113 569,19 €

⇒ Résultat positif de : 5 393,57 €

Investissement : 119 407,39 € de travaux financés par 30 194 € d'opérations d'ordre et 21 516 € de Fond de réserves, pas d'emprunt, soit un déficit de 67 697 €.

Ce budget a été équilibré en puisant dans les réserves passées et par l'excédent de la section de fonctionnement.

Besoin de financement à reporter au budget 2024 : 49 214 €.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023 du budget annexe Assainissement.

✦ Budget annexe Le Camping « Bois de Sophie » :

Fonctionnement :

Recettes/Loyers : 7 902,85 €

Dépenses : 10 958,84 €

✓ Résultat déficitaire de 3 055,99 €

Ce budget a été équilibré en puisant dans les réserves passées.

Investissements :

Recettes : 40 526,84 € dont 29 568 € de subventions et 10 959 € d'opération d'ordre entre sections.

Dépenses : 163 659,11 €

✓ Résultat négatif : 123 132 €

Ce budget a été équilibré en puisant dans les réserves passées (132 483 €)

Excédent de financement, dû au report de l'année précédente : 9 351 €

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du budget annexe Camping 2023. Pour le vote, Monsieur Eric Wallet quitte la séance.

* Budget annexe Lotissement :

Vente de 1 terrain en 2023. Reste en stocks 4 terrains, pour 87 631,60 €.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023 du budget annexe Lotissement La Garenne.

Bail de location snack camping (changement de locataire)

M. Eric Wallet quitte la séance parce qu'il louait le snack en 2023. Actuellement, le fond est à vendre.

Questions posées par M. le maire :

Est-ce que la commune veut relouer à un nouveau locataire ? Si oui, privilégier une ouverture saisonnière ou toute l'année ?

Location : 450 €/mois

Location saisonnière ou de longue durée (en fonction du choix du nouveau candidat) votée à l'unanimité du Conseil Municipal.

Demande subvention amendes de Police

Tous les 3 ans la commune peut bénéficier d'une subvention du Département dans le cadre des amendes de police pour des aménagements routiers ou d'amélioration de voirie sur la commune. Enveloppe maximale de 30 000 € avec possibilité d'une subvention autour de 30%.

Proposition de M. le maire de faire la demande avec les travaux de la route du Bois-Bordet.

Proposition votée à l'unanimité du Conseil Municipal.

Lacapelle a été labellisée ville prudente 2 étoiles : Le label ville prudente valorise l'engagement en faveur d'une mobilité sûre. Aménagements, actions de sensibilisation, formation aux risques routiers... des mesures qui permettent de réduire les accidents et améliore la vie locale.

Proposition d'achat terrain AD 321 (passage conduite assainissement face à la STEP)

Terrain situé sur la route du Bois-Bordet et qui permettrait à la commune de continuer à l'entretenir et à en disposer pour de futurs travaux d'assainissement. (Une conduite traversera ce terrain).

La commune propose de régulariser. Les propriétaires sont d'accord pour vendre.

Prix proposé 1 000 € pour 705 m².

Achat du terrain voté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Demande d'achat jardin public : rue de l'abattoir, AB 819 et 820

Les propriétaires de l'ancien abattoir, (qui est également loué en gîte) souhaiteraient acheter une partie du jardin public attenant à leur maison, afin d'agrandir leur jardin et offrir un peu plus de confort aux familles qui louent.

Cette démarche impliquerait la création d'un nouveau pont pour traverser le ruisseau plus une déviation du chemin d'accès. Les acheteurs proposent que ces travaux soient mis à leur charge dans le cadre de l'achat du terrain.

Dans un premier temps, il faut faire chiffrer la création d'un nouveau pont avec l'accord de la police de l'eau et de faire une enquête de voisinage pour connaître l'avis des résidents de ce quartier.

Questions diverses

- Boucher ambulant de la foire

Est-ce que la commune serait d'accord pour qu'il s'installe tous les lundis matin ?

Est-ce qu'il peut s'installer place du Fort ?

Demander un accord de principe aux commerces Vival et au Café du midi sur la présence d'un boucher ambulant près de l'Eglise.

Il sera soumis à un droit de place identique à celui du marché.

Accord de la présence du boucher ambulant tous les lundis matin voté à l'unanimité du Conseil Municipal.

- M. Fourcade propose de réaliser un film sur Lacapelle pour faire la promotion du village

Thème : Lacapelle sur les 4 saisons

Devis pour 4 films : 3 000 €

Accord sur la création de films sur les 4 saisons voté à l'unanimité du Conseil Municipal.

- Yoga du rire

L'animatrice souhaiterait utiliser le gymnase pour proposer des séances de Yoga du rire.

Doit monter une association pour bénéficier du prêt du gymnase.

Fin de la séance à 00h10

Prochain conseil municipal : Lundi 15 avril 2024 à 20h30